

LES DRAGONIALES,
Salon du Fantastique et de l'Imaginaire des Landes
les 15 et 16 Nov 2025 à la salle polyvalente de TARTAS (40400)

Règlement

1. Cette manifestation est réservée exclusivement aux artisans CREATEURS PROFESSIONNELS, auteurs indépendants, illustrateurs, éditeurs et libraires professionnels.
2. Chaque artisan s'engage à vendre strictement les objets de sa propre création, à l'exclusion de toute marchandise achetée en vue de la revente. Tout contrevenant sera immédiatement exclu sans prétendre au remboursement de sa place.
3. La manifestation débute à 10h00 le 15/11/25 et se termine à 18h00 le 16/11/25, les participants devront être installés pour 10h. Il est possible de faire la mise en place des stands dès le vendredi 14 novembre après midi et les portes seront ouvertes dès 8h le lendemain. Les stands devront rester en place jusqu'à 18h.
Un membre de l'organisation sera présent (à minima) le matin et en fin de journée.
Le samedi 15 novembre, il sera possible de prolonger l'ouverture du salon s'il y a du monde.
4. Désistement : nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre désistement au moins 48h à l'avance par mail à contact@lesdragoniales.fr .
Les absences non justifiées ne seront pas remboursées.
5. L'emplacement loué comportera une table nue et une chaise selon la demande préalablement remplie, chaque participant devra prévoir le matériel nécessaire pour son installation. **Il s'engage à prendre soin de sa décoration selon le thème du salon et d'être un minimum costumé.**
6. Devront être joints à la demande d'inscription, les documents suivants :
 - justificatif de sa situation professionnelle
 - photocopie de son assurance*, en cours de validité pour la saison 2025.

*L'association ne sera pas tenue pour responsable en cas de vol, de casse ou de détérioration de votre matériel et/ou marchandises, merci de veiller à bien vous assurer.

 - la fiche d'inscription jointe dûment complétée avec TOUTES les coordonnées
 - Pour les artisans, photos et descriptif des articles
 - Pour les auteurs, la Première et Quatrième de couverture du dernier ouvrage publié
 - Pour les éditeurs et libraires, la Première et Quatrième de couverture du dernier ouvrage publié des auteurs présentés
 - les chèques de règlement correspondant aux droits d'inscription libellé(s) à l'ordre de « Association Les Dragoniales ».
7. Des vidéos et photos seront prises tout au long du we ; chaque participant reconnaît céder les droits à l'image à l'Association Les Dragoniales.

1ex à lire et conserver, 1ex à signer et à renvoyer avec l'inscription

SIGNATURE